



Tout
savoir
sur votre
Conseil
départemental

Le Conseil départemental, cultivateur de nos fiertés nivernaises

Le Conseil départemental de la Nièvre en un coup d'œil



207 182
habitants en 2020
17
cantons
309
communes



1700
agents départementaux



30 collèges



58 km
de gestion concédée
du Canal du Nivernais



4 363 km
de routes
départementales



98 %
du territoire fibré



7 centres de santé
départementaux



10 sites d'action
médico-sociale



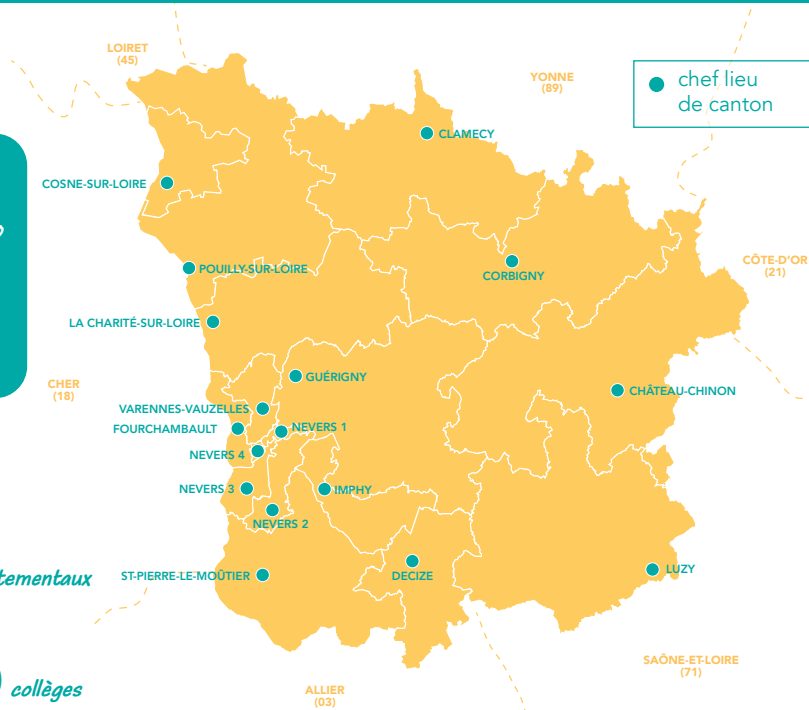
20 000
visiteurs attendus à la Cité
des Présents - François Mitterrand



150 000
visiteurs par an
sur les sites naturels gérés



300 000
visiteurs sur le Circuit
de Magny-Cours





Édito



Le Conseil départemental est la collectivité de chaque Nivernaise et de chaque Nivernais. Que vous empruntiez

une route départementale, que votre enfant soit scolarisé dans un collège public, que vous ayez besoin d'un accompagnement social ou d'un soutien pour vieillir à domicile... le Département est là, à vos côtés.

Chaque jour, nous agissons pour plus de 210 000 Nivernais. **Nous entretenons 4 300 km de routes, accompagnons près de 6 000 personnes âgées ou en situation de handicap, protégeons plus de 1 000 enfants, assurons la gestion et le bon fonctionnement des 30 collèges publics.** Et ce n'est là qu'un aperçu de l'étendue de nos missions.

Notre rôle est d'être présent dans le quotidien, mais aussi dans l'avenir : celui de notre jeunesse, de nos territoires, de notre environnement. Dans un contexte national où les services publics sont fragilisés, nous faisons le choix d'une action publique proche, humaine et proactive.

Ce guide est une invitation à mieux comprendre ce que fait le Département, comment il est organisé, et pourquoi

son action vous concerne, directement ou indirectement. Il témoigne aussi de l'engagement de nos 1 700 agents, sur tout le département, dans chaque canton, pour faire vivre l'intérêt général.

En plus de nos compétences obligatoires, régaliennes, nous avons fait le choix de déplacer aussi quelques montagnes qui ne sont pas dans les prérogatives de notre collectivité. Pourquoi ? Parce que les problématiques étaient au cœur des inquiétudes ou désirs des Nivernais. C'est dans le cadre de notre démarche de dialogue citoyen, Imagine la Nièvre !, entreprise dès 2021 que les besoins ont émergé. Répondre dans la mesure de nos possibilités, pour que les Nivernais se sentent bien sur leur territoire et en soient fiers, était un défi que nous relevons au quotidien depuis 5 ans.

Oui, le Département est une collectivité discrète, mais essentielle. **Et ensemble, nous continuerons à en faire un acteur de solutions, un moteur de solidarités et un partenaire de confiance pour construire la Nièvre que nous voulons.**

Fabien Bazin,
président du Conseil
départemental de la Nièvre

Sommaire



**Le Conseil départemental,
comment ça marche ?** 6

**8 Prendre soin
de tous à tout âge**



**Mettre la jeunesse
au cœur du renouveau** 10

**12 Contribuer à améliorer
le quotidien des Nivernais**



**Faire rayonner
les fiertés locales** 14

**16 Accompagner
les changements climatiques**



**Développer
la citoyenneté** 18

**20 Vos élus du Conseil
départemental**



**Budget 2025
du Département** 22

Le Conseil départemental de la Nièvre,
créateur de lien entre
les clubs sportifs et votre enfant
en situation de handicap



SOYONS
SPORT

Guichet unique sport handicap



*Le sport,
un petit truc en plus
indispensable,*

*à la portée de votre enfant
en situation de handicap.*



+ Pour plus
d'information



niÈVRE
le département

Le Conseil départemental, comment ça marche ?

34 élus à votre service

L'Assemblée départementale compte 17 femmes et 17 hommes engagés tous les jours auprès des Nivernais sur les 17 cantons du département. Ces élus exercent un mandat départemental et sont élus jusqu'en 2028. Le président, Fabien Bazin, élu par ses pairs assure également son mandat jusqu'en 2028.

La vie institutionnelle est entre autres ponctuée par des sessions départementales auxquelles tous les Nivernais sont invités à assister.



Le saviez-vous ?



Les Départements sont des collectivités locales qui ont un certain nombre de compétences dédiées : comme la gestion des collèges et la restauration, l'aide sociale RSA (revenu de solidarité active), Allocation personnalisée d'autonomie (Apa), Allocation adultes handicapés (AAH), enfance, etc., le transport scolaire des personnes en situation de handicap, l'insertion, les routes départementales, etc.

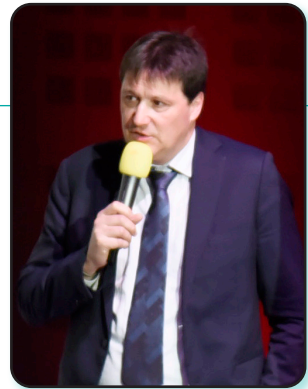
Avec un budget de **365 millions d'euros**, le Conseil départemental de la Nièvre est un des moins dotés de France. Pour autant, les 1700 agents répondent aux besoins des Nivernais, en matière éducative, d'autonomie des jeunes, d'accompagnement des personnes âgées, de logement ou de soutien aux projets des territoires.



*Le Conseil départemental de la Nièvre, ce ne sont pas seulement des politiques publiques. Ce sont avant tout **1 700 agents mobilisés chaque jour** pour rendre un service public concret, humain et accessible à tous les Nivernais.*

Leur engagement se traduit sur le terrain : entretenir les routes, accompagner les plus fragiles, préparer les repas dans les collèges, préserver nos forêts, soutenir la culture et le sport, ou encore développer les territoires.

Dans chaque canton, dans chaque commune, nos agents incarnent les valeurs de proximité et de solidarité qui font la force du Département. C'est grâce à leur dévouement que nous pouvons relever les défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain. »



François Karinthi,
Directeur général des services



Prendre soin de tous à tout âge

De la naissance à la vieillesse, le Conseil départemental est la collectivité du lien humain et de la solidarité. Il agit chaque jour pour protéger les enfants, accompagner les personnes en situation de handicap, soutenir les aînés, favoriser l'insertion et garantir un accès à l'accompagnement social partout sur le territoire.

En plus de ses compétences obligatoires, la démarche Imagine la Nièvre a révélé l'importance de mettre les solutions pour améliorer l'accès à la santé, au cœur des enjeux du Conseil départemental.

Enfance protégée

Le Département veille à la sécurité et au bon développement des enfants en danger ou en risque. Il agit via l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les assistants familiaux et des structures adaptées.



**1 000 enfants placés à l'ASE/
380 assistants familiaux**

Handicap

Favoriser l'autonomie, adapter les lieux de vie, accompagner les familles... le Département agit au quotidien pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.



**6 300 pers. suivies par la MDPH
(Maison Départementale
pour les Personnes Handicapées)**

Insertion et RSA

En lien avec les acteurs locaux, le Département accompagne les allocataires du RSA vers l'emploi, la formation et la reprise d'activité.



**+ de 6 100
allocataires du RSA suivis**

Grand âge

Pour permettre à chacun de vieillir dans la dignité, le Département soutient les personnes âgées à domicile, en établissement ou dans leurs démarches.



**800 professionnels d'aide
à domicile accompagnés
par le Conseil départemental**

Accompagnement social

Grâce à un réseau de 10 sites d'action médico-sociale, le Département propose un accueil de proximité, une écoute et un accompagnement dans les moments de fragilité.



**10 sites d'action médico-
sociale ouverts à tous
sur tout le territoire**

Santé

L'équipe départementale a fait le choix d'investir pour répondre aux besoins des Nivernais en matière d'accès à la santé. Plusieurs dispositifs sont financés comme l'aide aux études avec des bourses, la création de centres de santé sur 4 communes, le soutien à l'association Médecins solidaires etc.



**57 professionnels de santé installés
grâce aux dispositifs portés
par le Conseil départemental**

Famille et enfance

La Protection maternelle et infantile (PMI) a pour objectifs de permettre aux femmes de bien vivre leur grossesse et leur maternité, d'aider les jeunes parents à accueillir une naissance, et de favoriser le développement harmonieux de l'enfant (physique, psychomoteur, affectif et social).



7 sage-femmes et 26 puéricultrices réparties sur tout le département



Dans le cadre de la démarche de dialogue citoyen Imagine la Nièvre ! des engagements pris par le Conseil départemental concernant cette ambition de prendre soin de tous à tout âge :

- Implanter des centres de santé innovants dans les zones fragiles sur le plan médical
- Développer les nouvelles formes de prises en charge, notamment auprès des populations fragiles
- Favoriser l'installation des professionnels de santé à travers différents outils
- Développer des modes d'accès innovants aux services publics et poursuivre la couverture numérique
- Construire une plateforme numérique recensant les initiatives culturelles, sportives, solidaires...
- Recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes et favoriser l'émergence de lieux collectifs de vie.

Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre sur nievre.fr

Mettre la jeunesse au cœur du renouveau

Le Conseil départemental est un acteur clé de la vie des jeunes Nivernais. De la scolarité au collège jusqu'à l'entrée dans la vie active, il agit concrètement pour leur offrir des conditions d'apprentissage dignes, une restauration de qualité, un accompagnement personnalisé, une orientation humaine et des dispositifs de soutien pour les aider à grandir, s'engager et devenir acteurs de leur avenir.

Parce que les jeunes reflètent le pouvoir de l'avenir du territoire, la démarche de dialogue citoyen Imagine la Nièvre ! s'est déclinée en Imagine la jeunesse !



Collèges

Le Conseil départemental entretient les bâtiments et assure la restauration dans les 30 collèges publics du territoire. Le Conseil départemental met également en œuvre une politique d'éducation dynamique avec l'initiative des Collèges de demain et avec l'État dans le cadre des Territoires éducatifs ruraux.



**214 agents
départementaux
travaillent dans les collèges publics**

Manger local et équilibré : la restauration scolaire

Les équipes cuisine réparties dans les collèges servent près de 1 million de repas par an. Dans les collèges évidemment, mais également auprès des cantines des écoles élémentaires pour venir aider les communes qui ne peuvent fournir ce service.



1 056 096 repas

Transport des jeunes en situation de handicap

Grâce à la Maison départementale des personnes handicapées, le Département organise chaque jour le transport scolaire adapté, de la maternelle à l'enseignement supérieur afin de garantir l'égalité d'accès à l'éducation pour tous.



**229 jeunes en situation
de handicap transportés
pour assurer l'accès à leur scolarité**

Citoyenneté

Les jeunes participent activement à la vie démocratique grâce à des initiatives comme le Mag Jeunes, les concours d'éloquence, la Fête de la jeunesse ou le programme Imagine la jeunesse ! Donner aux jeunes la parole... et les moyens de s'engager, c'est un enjeu central.



**+ de 1 000 jeunes
ont participé aux concertations
Imagine la Jeunesse**

Orientation

À travers Imagine la jeunesse !, un réseau de Nivernais engagés (actifs ou retraités) répond aux jeunes en recherche d'orientation. Cette Bande des moins jeunes recrée du lien, apporte des conseils et montre que la solidarité générationnelle a de l'avenir.



**+ de 150 bénévoles actifs
dans la Bande des moins jeunes**

Solidarité

Le Conseil départemental déploie de nombreuses aides pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie active. Le Pass international, l'aide au permis de conduire, des bourses d'étude pour les métiers de la santé ou encore une aide pour financer son BAFa et BAFD sont des dispositifs qui donnent un réel coup de pouce aux jeunes.



**+ de 200 jeunes ont
bénéficié des dispositifs
d'aide du service jeunesse**



Les concertations citoyennes ont fait émerger des engagements clés pour soutenir les jeunes et assurer leur avenir au mieux :

- Construire le collège de demain ouvert sur l'extérieur et émancipateur
- Faciliter l'accès des jeunes collégiens aux stages en entreprise
- Sensibiliser aux enjeux à venir avec la mise en place d'un plan biodiversité dans chaque collège
- Promouvoir une « École des métiers du lien et du soin » répondant aux nouveaux besoins sociaux
- Mettre en œuvre un plan d'investissement pour renforcer l'équipement à destination des jeunes
- Favoriser la création d'entreprises et de projets par les jeunes via la mise à disposition de lieux et le Budget participatif citoyen.

Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre
sur nievre.fr



Contribuer à améliorer le quotidien des Nivernais

Chaque jour, le Conseil départemental agit pour faciliter la vie des Nivernaises et des Nivernais : entretenir les routes qu'ils empruntent, soutenir les projets de leurs communes, renforcer l'économie sociale et solidaire, favoriser un logement accessible, durable et adapté. Ces politiques concrètes façonnent un territoire plus juste, plus vivant et plus résilient.

Entretien et sécuriser les routes

Le Conseil départemental veille à la sécurité et à la qualité du réseau routier nivernais, avec des opérations régulières de modernisation, de viabilité hivernale, et d'aménagements pour les mobilités douces. L'entretien des routes représente un service public que chaque Nivernais utilise chaque jour.



Plus de 4 300 km de voirie entretenus à l'année

Accompagner les communes dans leurs projets

Le Conseil départemental est un partenaire de proximité pour les communes, les intercommunalités et les associations. Chaque territoire bénéficie d'un accompagnement technique sur-mesure et d'un important soutien financier, notamment via les contrats-cadres et la dotation cantonale d'équipement : revitalisation de centres-bourgs, équipements publics, accès aux soins, déplacements, enfance, sport, etc.



5,4 millions d'euros pour soutenir les projets des communes entre 2021 et 2027

Faire rayonner l'économie sociale et solidaire

Car elle est porteuse de cohésion, se réfléchit à taille humaine et est non délocalisable, le Conseil départemental appuie les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de proximité à travers des aides, de l'ingénierie, des appels à projets. L'objectif : développer l'emploi local, durable, et utile socialement.



Plus de 100 structures accompagnées

Veiller à des logements dignes

Qu'il s'agisse d'adapter son logement, de sortir de la précarité énergétique ou de se reloger dignement, le Département agit pour que chacun puisse vivre correctement, partout dans la Nièvre avec Nièvre Habitat, le SIEEEN et Nièvre Aménagement.



3 500 ménages accompagnés

Soutenir ceux qui nous sauvent

Dans la Nièvre, 86 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Un engagement supérieur à la moyenne nationale. C'est un signe fort de la solidarité et de l'altruisme des Nivernais, ancrés dans l'ADN du territoire. Le Conseil départemental renforce cet engagement en soutenant le SDIS 58 bien au-delà de ses obligations. Avec un soutien financier, humain et logistique, le Département contribue à garantir la sécurité de tous les Nivernais, en période de crise comme au quotidien.



1 292 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels au SDIS 58
13,8 M€ de subventions du Département en 2026

Faire rayonner les fiertés locales

Le Conseil départemental soutient, fédère, accompagne les talents et les projets qui font battre le cœur du territoire. Qu'il s'agisse d'un athlète, d'un festival, d'un artisan, d'un village ou d'une connexion internet, chaque réussite locale est une fierté collective.



Soutenir la vie culturelle

Le Département est un acteur central de la vie culturelle : aide à la création, soutien aux festivals, musées départementaux, résidences d'artistes... Il gère également les archives, lieu de mémoire du territoire. La Nièvre est une terre de création effervescente et le Conseil départemental doit se tenir aux côtés de toutes initiatives qui font rayonner le territoire.



2026, ouverture de la Cité des Présents - François Mitterrand, site emblématique de l'histoire et de la culture de la Nièvre

Nièvre terre de jeux et terre de sportifs

Avec près d'un quart des Nivernais licenciés dans un club sportif, la politique sportive du Département se doit d'être à la hauteur. Aide au sport pour les jeunes, soutien aux clubs, guichet unique pour les personnes en situation de handicap, promotion des sportifs de haut niveau, aide à l'aménagement des équipements : le Département encourage la pratique sportive pour tous.



+ de 337 clubs sportifs soutenus sur tout le territoire

Soutenir l'agriculture

Dans un département à vocation agricole affirmée, le Conseil départemental agit pour une agriculture durable, locale et solidaire. Aux côtés des producteurs, il soutient l'installation, la transmission, la diversification et la consommation locale, avec un objectif clair : faire de l'agriculture un levier d'attractivité et de qualité de vie pour tous.



4,5 millions d'euros pour soutenir les agriculteurs nivernais entre 2023 et 2027

Réduire la fracture numérique

Grâce au réseau Nièvre Numérique et à ses investissements constants, le Département garantit l'accès au très haut débit dans les zones rurales comme dans les villes. La fibre est assurément un outil essentiel pour l'égalité des territoires.

+98% du territoire fibrés en 2025



Faire rayonner la Nièvre hors des frontières

Terre de nature, d'histoire et de liberté, la Nièvre séduit chaque année des milliers de visiteurs... et de nouveaux habitants ! Grâce à Nièvre Attractive, le Département fédère les acteurs du tourisme, de l'habitat, de l'économie et de la culture pour mieux faire connaître les richesses locales, développer l'accueil et accompagner les porteurs de projets.



6,16 millions de nuitées touristiques comptabilisées en 2024



Les fiertés locales se sont révélées comme un enjeu fort pour les Nivernais participant aux réunions publiques Imagine la Nièvre !

Voici les engagements forts autour des fiertés :

- Soutenir le monde agricole face aux enjeux écologiques
- Accompagner les installations de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre en privilégiant les structures coopératives
- Développer les circuits courts, valoriser la création d'un label et d'un salon « made in Nièvre »
- Créer des liens entre la Loire et le Morvan à travers des circuits touristiques complets et le développement de réseau de sentiers de randonnées
- Poursuivre la transformation du canal du Nivernais en valorisant l'ensemble du patrimoine nivernais
- Valoriser le circuit de Magny-Cours, en faire une vitrine des mobilités décarbonées
- Aider les communes dans la structuration et le développement d'un réseau de lieux adaptés au télétravail
- Poursuivre la lutte contre le chômage de longue durée par le déploiement de Territoires zéro chômeur de longue durée.

Retrouvez toutes les actions

Imagine la Nièvre sur nievre.fr



Accompagner les changements climatiques

Les Nivernais ont exprimé des attentes fortes face aux bouleversements climatiques. Dans un territoire rural comme la Nièvre, préserver l'environnement, c'est agir à la fois pour la qualité de vie des habitants, pour la biodiversité et pour la résilience face au changement climatique. Le Département s'engage au quotidien pour gérer durablement les ressources naturelles, protéger les milieux sensibles, favoriser une alimentation locale et responsable, et garantir un accès à l'eau de qualité pour tous.

Gérer durablement les forêts

Le patrimoine forestier, géré durablement, contribue à l'équilibre écologique du territoire et à la sauvegarde de nombreuses espèces. Une gestion respectueuse qui combine biodiversité, paysage et filière bois.



**360 ha de forêt gérés
par le Département
sur les 266 000 ha nivernais**

**Protéger les espaces
naturels sensibles**

Les espaces naturels sensibles (ENS) sont des zones identifiées pour leur richesse écologique. Le Département œuvre à leur préservation grâce à des outils de gestion concertée, d'acquisition foncière et d'animation auprès du grand public.



**+150 000 visiteurs
par an sur les sites
naturels ouverts au public**

Préserver la ressource en eau

Sécheresses, crues, pollutions : le Département se mobilise pour anticiper et atténuer les risques liés à l'eau. Il accompagne les territoires à travers des compétences en ingénierie et en gestion de crise.



**+ de 80 communes et
organismes accompagnés
pour la gestion
de la ressource en eau**

**Favoriser une alimentation
locale et durable**

À travers son Plan alimentaire territorial, le Département coordonne les actions des collèges, des structures médico-sociales et des producteurs pour développer une alimentation locale, saine et accessible.

**En ligne de mire : un projet
de « Rungis rural » pour relier
producteurs et établissements publics**

**Entretenir le canal du Nivernais sur la partie concédée**

Classé parmi les plus beaux canaux de France, le canal du Nivernais est un atout patrimonial, touristique et écologique majeur du territoire. En 2025, le Conseil départemental a renouvelé la concession d'exploitation pour les 50 prochaines années avec Voies navigables de France.



**Les 58 km de Cercy-la-Tour à La Collancelle sont gérés
par le Conseil départemental**



Dans le cadre des réunions publiques Imagine la Nièvre !, cinq engagements concernant les changements climatiques ont émergé :

- Développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire (bois, eau, agriculture...)
- Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement d'énergies renouvelables
- Densifier le réseau de tiers-lieux destinés à travailler sur de nouveaux biens et services innovants et durables
- Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement
- Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation
- Développer un système d'autopartage, décarboné, notamment à partir de la flotte départementale
- Soutenir la réouverture de lignes ferroviaires d'eff
- Utiliser d'anciennes voies ferrées pour développer des vélo-routes.

Retrouvez toutes les actions Imagine la Nièvre sur nievre.fr



Développer la citoyenneté

Partout dans la Nièvre, les habitantes et les habitants s'impliquent, proposent, participent à la vie démocratique. Le Conseil départemental crée les conditions pour que cette énergie citoyenne trouve sa place, avec des outils concrets, ouverts, inclusifs.

C'est ça, l'innovation citoyenne : faire ensemble, localement, pour transformer durablement notre territoire.

Des dispositifs actifs pour une démocratie vivante

Le Conseil départemental porte de nombreuses actions qui ont toutes comme dénominateur commun la parole, l'avis et l'écoute des Nivernais. Par exemple le Conseil des ambassadeurs de l'ASE, l'Observatoire citoyen, les Rencontres de la parole politique, le Mag Jeunes, le choix des futurs espaces à protéger, la mise en œuvre de cours végétalisées etc.

 **+ d'une vingtaine de dispositifs départementaux qui intègrent une participation citoyenne**

Imagine la Nièvre ! pour mieux la construire

Avec Imagine la Nièvre !, initiée en 2021, le Conseil départemental a ouvert un espace de dialogue libre et direct avec les Nivernais. Réunions publiques, ateliers citoyens, fête de la Nièvre, etc. : ce dispositif donne la parole à celles et ceux qui vivent ici, pour construire ensemble des politiques publiques plus justes, plus proches, plus efficaces.

 **+ de 8 000 Nivernais écoutés depuis 2021**

Les débats de la Nièvre

En 2026, la démarche imagine la Nièvre! prend un nouvel élan avec les débats de la Nièvre. Le Conseil départemental fait le choix d'écouter pour mieux agir : un dialogue ouvert, sincère et simple au service des attentes et des préoccupations des citoyennes et de citoyens.

Le premier débat « être femme dans la Nièvre » a eu lieu en février et a réuni plus de 300 femmes qui ont osé parler de leur quotidien en ruralité. En mai 2026, un deuxième débat aura pour thématique « Protéger les nivernais : pompiers et citoyens s'engagent ».



Imagine la jeunesse, pour eux, avec eux

Imagine la jeunesse, c'est un laboratoire d'idées et d'engagements porté par le service Jeunesse pour les jeunes Nivernais. Dans cette émanation directe des rencontres Imagine la Nièvre !, les jeunes ont la parole libre et l'écoute attentive. À travers des rencontres, des projets concrets et un collectif de citoyens engagés (la Bande des moins jeunes), le Département accompagne les jeunes dans leurs réflexions, leurs choix, leurs parcours.

Près de 1 000 jeunes ont participé aux trois saisons de Imagine la jeunesse



Le Budget participatif nivernais, des idées citoyennes pour la Nièvre

Avec le Budget participatif nivernais, les Nivernaises et Nivernais peuvent proposer, voter et faire aboutir des projets d'intérêt général, partout sur le territoire. Que ce soit une aire de jeux, un jardin partagé, du matériel pour une association ou un projet artistique... chaque édition donne vie à des idées concrètes, utiles et proches des habitants.

Près de 260 projets réalisés ou en cours de lancement en 7 éditions.



Vos élus du Conseil départemental

*Les élus du
groupe Vivre la Nièvre
Écologique et Solidaire*



CANTON DE CORBIGNY
SÉVERINE BERNARD & FABIEN BAZIN



CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
BLANDINE DELAPORTE & THIERRY GUYOT



CANTON DE CHÂTEAU-CHINON
MICHÈLE DARDANT & PATRICE JOLY



CANTON DE DECIZE
JUSTINE GUYOT & FRÉDÉRIC ROY



CANTON DE FOURCHAMBAULT
STÉPHANIE BÉZÉ & ALAIN HERTELOUP



CANTON D'IMPHY
JOËLLE JULIEN & DANIEL BARBIER



CANTON DE LUZY
JOCELYNE GUÉRIN & MICHEL MULOT



CANTON DE NEVERS 1
MARYSE AUGENDRE & JEAN-PAUL FALLET



CANTON DE NEVERS 3
MARTINE GRADIN & WILFRID SÉJEAU



CANTON DE VARENNES-VAUZELLES
ÉLIANE DESABRE & LIONEL LECHER

*Les élus du groupe
La Nièvre Ensemble*



CANTON DE CLAMECY
ANDUCK CAMAIN & CHRISTOPHE DENIAUX



CANTON DE COSNE-SUR-LOIRE
ANNE-MARIE CHÊNE & FRANCK MICHOT



CANTON DE GUÉRIGNY
CORINNE BOUCHARD & JEAN-LUC GAUTHIER



CANTON DE NEVERS 2
LAURENCE BARAD & JÉRÔME MALUS



CANTON DE NEVERS 4
VÉRONIQUE KHOURI & MICHEL SUET



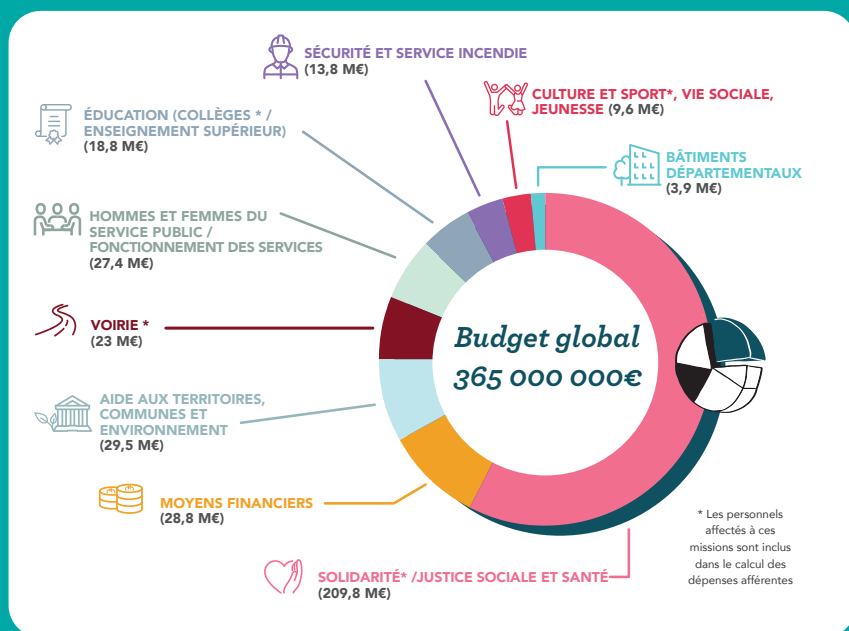
CANTON DE POUILLY
PASCALE DE MAURAIGE & PATRICK BONDEUX



CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER
MARIE-FRANCE DE RIBEROLLES & DAVID VERRON

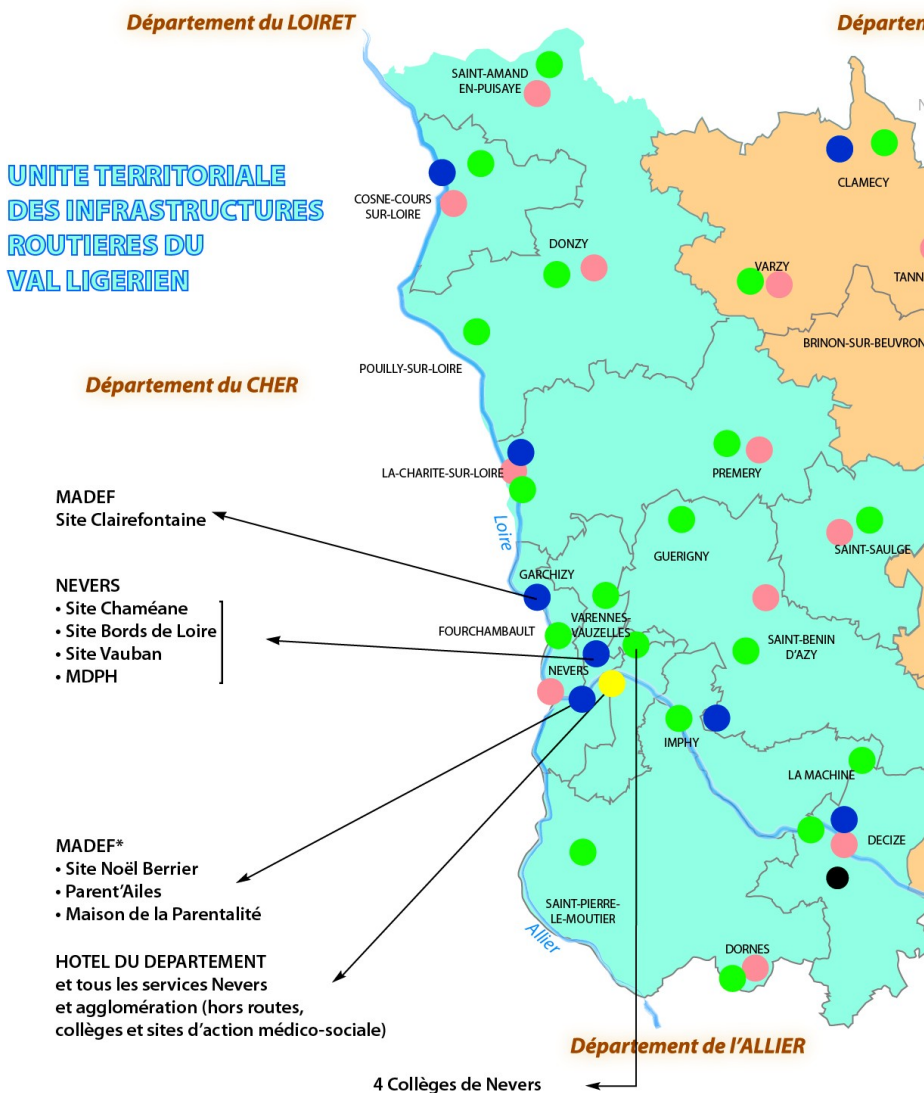
Budget 2026 du Département

Grâce à des efforts d'économie engagés depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Nièvre reste le premier pôle de stabilité pour les Nivernais et l'ensemble du territoire. Ainsi les priorités sont claires et elles continueront à se construire ensemble : l'enfance, la santé, la jeunesse, le grand âge et l'autonomie, le soutien aux associations, au SDIS, aux communes.



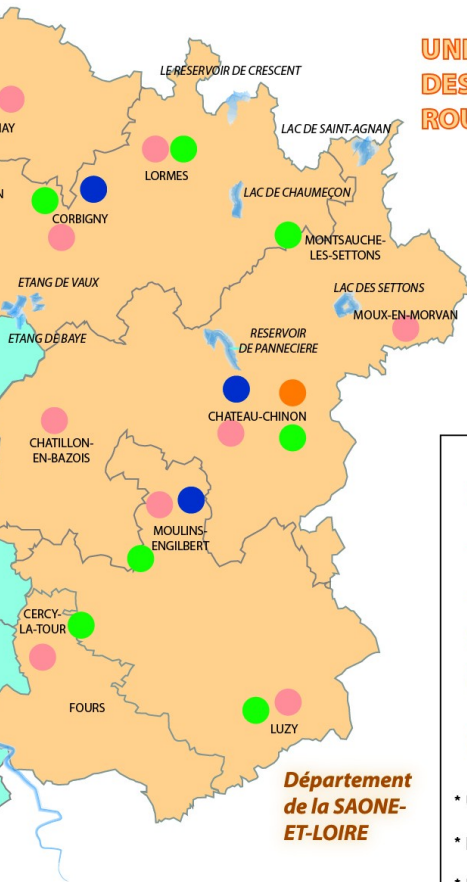
Implantation des sites du Conseil départ

Les compétences du Conseil départemental de la Nièvre conduisent son administration et ses agents à intervenir sur l'ensemble du département.



emental

ement de l'YONNE



UNITE TERRITORIALE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DU MORVAN

Département
de la COTE-D'OR

Légendes

- Centres d'Entretien Routier (CER)
- ▲ UTIR* du Val Ligérien
- ▲ UTIR* du Morvan
- Sites d'action médico-sociale
- Collèges + ● lycée Decize
* (plusieurs sur la même commune)
- Musée départemental

- * UTIR : Unités Territoriales d'Infrastructures Routières
- * MADEF : Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille
- * MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées



INFORMATIONS ET HORAIRES

Centre de santé départemental de Nevers

20 rue Albert-Camus - 58000 Nevers

Consultation : médecine générale,
sage-femme, orthophonie, psychologie,
psychomotricité, cardiologie

Prise de rendez-vous
en ligne sur Doctolib



lundi et mardi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 18 h 30
mercredi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 18 h
jeudi 8 h - 12 h 30 et 13 h - 17 h 30
vendredi 8 h - 12 h et 13 h - 17 h (*)

Antenne territoriale d'Ouroux-en-Morvan

3, place de l'église -
58230 Ouroux-en-Morvan

Consultation : médecine générale

Consultations 5 jours par mois
en médecine générale

Centre de santé départemental de Lormes

8 rue du Panorama - 58140 Lormes

Consultation : médecine générale, sage-femme
Prise de rendez-vous sur www.maia.fr

du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30 (*)

Antenne territoriale d'Imphy

2 rue Jacques-Adenot - 58160 Imphy

Consultation : médecine générale, gynécologie

lundi 9 h 30 - 12 h
mardi 9 h - 12 h
jeudi 8 h 30 - 12 h
vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h - 16 h

centredesante.nievre.fr

Un numéro unique pour prendre rendez-vous
0800 00 42 42

Suivez les indications de la messagerie pour le choix des spécialités.

(*) Les horaires d'ouverture seront modifiés à partir du 1er janvier 2025 avec une nouvelle amplitude.



Hôtel du Département,
58039 NEVERS
CEDEX

03 86 60 67 00

contact@nievre.fr

nievre.fr

niÈVRE
le département